

# L'ETHIQUE EVOLUTIONNISTE : de l'altruisme biologique à la morale

Christine Clavien

Ces dernières décennies ont vu des changements considérables dans les sciences du vivant. Il est difficile d'imaginer que ces avancées scientifiques soient sans influence sur la réflexion éthique. C'est du moins l'avis de l'éthique évolutionniste (EE), un courant de pensée qui s'oppose à une marginalisation du domaine des faits par rapport au domaine moral. Les défenseurs de ce courant se gardent d'accorder une trop grande autonomie à l'être humain par rapport à l'ordre naturel ; au contraire, ils s'efforcent de montrer que le comportement humain dépend en bonne partie de la nature.

A première vue, ce projet d'insertion de l'homme dans la nature fait de l'EE un courant philosophique troublant. Mais en réalité l'idée n'est pas nouvelle ; dans l'antiquité déjà, il était courant d'aborder les questions d'éthique en rapport avec les explications sur l'origine de l'univers et de l'homme. Simplement, le type d'approche développé par l'EE connaît une histoire plus courte. Ce n'est pas des écrits d'Aristote ou de Platon qu'elle s'inspire mais essentiellement des travaux de Charles Darwin et des développements récents de la biologie de l'évolution.

De nos jours, l'EE utilise également les données et les outils théoriques de tout un ensemble de sciences telles que la théorie des jeux, la psychologie, la neurologie ou l'anthropologie si bien qu'elle est devenue un petit paradis de l'interdisciplinarité ; des chercheurs de tous bords mettent en commun leurs idées et leurs connaissances à tel point qu'il est fort difficile de se faire une idée globale de l'étendue de ce domaine de recherche et des différentes positions qui y sont défendues.

Cet ouvrage comporte deux parties : l'une est essentiellement centrée sur les nouveaux développements des différentes sciences évolutionnaires, l'autre entre dans l'élaboration d'une EE à proprement parler. La première partie traite de l'évolution des comportements coopératifs et altruistes chez les animaux et les êtres humains. Cette orientation thématique est due au fait que traditionnellement, les éthiciens évolutionnistes pensent que la genèse et l'explication de la moralité sont à trouver dans celle de l'altruisme. L'objectif majeur de cette première partie est de préparer le terrain à la deuxième partie de l'ouvrage. Celle-ci traite de la question de savoir dans quelle mesure il peut s'avérer fructueux de prendre le point de vue de l'évolution et de tenir compte d'un large spectre de données empiriques pour aborder les questions d'éthique. En d'autres termes, il s'agit de sonder les limites et les possibilités d'une EE. La façon la plus constructive de concevoir l'EE est de la comprendre comme une nouvelle manière de pratiquer l'éthique ; il s'agit d'utiliser un outil de réflexion supplémentaire qui n'est autre que l'adoption d'une perspective évolutionnaire. Cet angle d'approche nous incite à effectuer certains choix théoriques plutôt que d'autres et fournit à l'occasion des arguments supplémentaires pour prendre position dans un débat. Adopter une approche évolutionnaire s'avère plus ou moins utile en fonction des niveaux de réflexion éthique. Trois niveaux sont considérés : i) l'éthique descriptive où il est question de la genèse de la morale et de l'explication de la manière dont les gens pensent et agissent moralement ; ii) la métaéthique où il s'agit de définir le statut ontologique de la morale et d'envisager la possibilité d'une connaissance morale ; et iii) l'éthique normative qui traite de la justification et du fondement de nos jugements moraux. En fin de compte, il sera montré que l'EE est principalement opérante aux niveaux descriptif et métaéthique et que, dans une moindre mesure, il est également utile de recourir à une perspective évolutionnaire en éthique normative.